



CONSEIL MUNICIPAL du 10 FÉVRIER 2025

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 14
- votants 14

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le LUNDI 10 FÉVRIER 2025 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT
LESUEUR DUPOUY KALUZNY PENARD (arrivée à 18h35)
LEJEUNE PASTOUT PILLIER BARON ROCHE CHAHINIAN

Absentes : Mr BAUJARD, excusé

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des présents.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS

L'assemblée fait un point sur l'entretien fait sur la commune :

- entretien du port et rond-point du Pré du roc fait par l'agent communal
- entretien en cours des chemins verts et haies verticales par l'Entreprise ROSETTE
- curage des fossés impasse des Rompées effectué fin d'année 2024

Le CM note qu'une réunion des commissions « Travaux » et « Finances » a eu lieu le 30 janvier afin d'organiser le travail extérieur pour 2025 :

- Il est proposé cette année de procéder à l'embauche d'un agent contractuel d'ASER pour une période de 5 à 6 mois.

De ce fait la commune reprendra la tonte des espaces verts et des accotements

Il est également indiqué que la salle des archives a été rénovée ce qui entraîne un tri des archives.

Les Conseillers Municipaux sont informés des projets pour l'année 2025 :

- installation d'une porte de sécurité à l'école primaire
- changement des menuiseries du local du Comité des Fêtes
- démolition de la maison derrière la Mairie et création d'une aire de stationnement
- fin de l'aménagement du jardin de l'école maternelle (muret et grillage)
- installation de toiles d'ombrage dans les cours verts (maternelle et primaire)
- pose de panneaux de rues dans les lieux dits
- aménagement cours des ateliers ; pose de deux portails ; réaménagement du chenil ; stabilisation par une dalle pour entreposer les matériaux ; pose d'une clôture par rapport au voisin agriculteur
- l'installation d'éclairage sur le 2^{ème} court de tennis
- fin de l'aménagement du local associatif (modification des cloisons pour l'accès PMR aux toilettes, peinture de toutes les pièces)

Suite à l'autorisation de recrutement de deux agents recenseurs au mois de décembre, Monsieur Le Maire propose une rémunération de la manière suivante :

- 50.00 € par séance de formation
- 150.00 € pour la tournée de reconnaissance (y compris frais de déplacement)
- 4.00 € par logement recensé

Cette proposition a été votée à l'unanimité.

Il est rappelé que l'ouverture du « point Relais Poste » se fera au Restaurant La Cabana à partir du 1^{er} avril 2025 et que deux agences immobilières procéderont à l'estimation du bureau de poste actuel situé à La Grenouille.

2) ACHAT TRACTEUR TONDEUSE

Deux devis ont été fait auprès de l'Entreprise Alabeurthe et de la SARL DAVID HEURLEY pour l'achat d'un tracteur tondeuse (15 000.00 € TTC) ainsi que d'une tondeuse tractée (1257.60 € TTC).

L'entreprise HEURLEY David a été retenue ; il est demandé au CM l'autorisation de commander ces deux machines pour une livraison au mois de mars (voté à l'unanimité).

Ces dépenses d'investissement seront inscrites au budget 2025. Un devis sera fait prochainement pour l'achat d'une remorque basse afin de transporter le nouveau tracteur.

Il est rappelé à l'assemblée que la SARL DAVID HEURLEY se propose d'acquérir un microtracteur (500.00 €) et une remorque agricole (750.00 €) dont la commune est actuellement propriétaire. A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord.

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur :

- le fonctionnement du centre de loisirs sur le site de Cours-les-Barres durant les vacances scolaires de février (51 inscriptions enregistrées soit le maximum autorisé)
- l'acquisition de l'ancienne perception de La Guerche / l'Aubois ainsi de la maison attenante afin de réhabiliter les locaux et d'y installer le Relais Petite Enfance et la maison Service Public.
- l'avancement du projet de création d'un bâtiment intercommunal pour le stockage de biens dans le cadre de la mutualisation (architecte choisi, dépôt du permis de construire effectué)
- l'appel d'offres prochainement lancée pour l'installation de bornes Camping-cars sur les communes de Marseilles les Aubigny, Germigny l'Exempt, Jouet sur l'Aubois et La Guerche sur l'Aubois.
- le commencement des travaux au centre de loisirs de Cours Les Barres (remplacement de la grave par du béton désactivé autour du bâtiment, amphithéâtre en béton au lieu de terre et bois, réalisation d'une aire de jeux en stabilisé sur 150 m2, création d'une plateforme de 20 m2 pour l'installation d'un chalet pour le stockage du matériel).

4) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

-prend connaissance de la situation comptable au 31 décembre 2024 (à confirmer lors de l'établissement du compte administratif)

-accepte à l'unanimité :

- la révision triennale du loyer de l'Institut de soins (2681.38 € / an soit 223€ / mois à compter du 1^{er} mai 2025)
- d'allouer une subvention exceptionnelle de 500€ pour le Congrès Départemental du Cher des Sapeurs-Pompiers de La Guerche sur l'Aubois qui se déroulera en juin 2025
- la proposition de l'ONF pour la coupe de bois 2025 (pas de parcelle – bords du chemin d'accès à l'étang) ainsi que la nomination de trois garants (Messieurs LESSUER, DUCROT, BARON)

Il est évoqué :

- la demande faite par l'entreprise des taxis BENELY pour la location d'un logement à LA CURE afin d'installer leurs bureaux (demande à l'étude)
- la demande faite par l'Association du Club Nautique de Bouchemaine (Maine et Loire) afin d'obtenir un droit de passage sur la commune pour leur compétition « Loire 725 » (course de canoé-kayak et stand up paddle) qui se déroulera du 8 au 14 juin 2025

L'assemblée note :

- qu'une réunion aura lieu à la Guerche sur l'Aubois le jeudi 27 février pour l'organisation du Comice Agricole 2026
 - que l'Assemblée Générale des Anciens Combattants s'est déroulée le 26 janvier 2025 est ont été élus Mr PEUVOT (Président), Mr DUCROT (trésorier) et Mr HURABIELLE (secrétaire)
- Un devis est en cours pour la rénovation des monuments aux morts de Cuffy et Apremont sur Allier.

Mr DUCROT signale qu'un arbre aux abords du parking le long de la RD 976 est tombé chez une administrée. Le nécessaire a été fait auprès du Centre de Gestion de la Route Est.

M. LYON a été sollicité par l'entreprise BBF pour le déplacement de la caméra située à l'intersection en face de la Mairie. La demande a été transmise à la Communauté de Communes.

- Séance levée à 20 H 20-

Le Maire,

Olivier HURABIELLE



La Secrétaire de séance,

Odile LORRE